

MAIRIE
DE
VIRA
09120

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 8 AOÛT 2017

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 juillet 2017 convoquée le 18 juillet 2017

Présents : Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Nadine LLORENS, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Gilles BERDOT

Pouvoir : Dominique JALLIER à Jean-François Spriet, Hélène POUJOL à Jean Serrano

Secrétaire de séance : Eva de Simorre

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du 30 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des réunions scolaires et périscolaires

- Information sur le remplacement de la secrétaire du SIVOM. Elle sera remplacée par une stagiaire de Dun (CDD d'un an).
- Choix de la future ATSEM de Vira :

Après le départ de notre ATSEM, il y a 3 candidatures : I Veluet, Palmade, Jessica Honoré. En fonction des critères (formation et expérience), la candidature de cette dernière est retenue à l'unanimité. Elle sera remplacée pour son activité actuelle par une personne en contrat aidé...

- Point sur le PEDT : les activités actuelles (théâtre, land art, jardins...) seront poursuivies ; le cirque sera ajouté.
- Effectif prévisionnel 2017/2018 : encore en recul (83 élèves) selon le tableau provisoire suivant :

Carla	Vira	Dun	Arvigna	Lieurac
TPS : 7	MS : 12	GS : 6	CE : 11	CM : 11
PS : 8	GS : 6	CP : 5	CE : 11	CM2 : 6
15	18	11	22	17

Les classes seront maintenues sur l'année scolaire 2017/2018. Pour la suite, il faudrait une remontée significative des effectifs. Voir avec les RPI de Rieucros et/ou des Pujols...qui ont des classes surchargées.

- Nous répondrons à l'appel à projet « école numérique » bien que nos chances d'être retenus soient faibles.

Compte rendu des réunions sentiers et ruralité

Réunion peu intéressante car il n'y a pas de discussion sur le projet qui est simplement présenté !

L'évolution se fait vers moins de sentiers mieux identifiés et mieux entretenus.

Le directeur du pôle touristique, Mathieu Lagarde, évoque la pertinence d'un sentier en soutien à l'activité vinicole. Il faudrait faire une proposition.

Un nouveau projet « au fil de l'eau » a été présenté à la communauté d'agglo. Il devrait permettre de relier Mercus à Rieux de Pelleport le long de l'Ariège. Il faut noter que la collectivité est déjà propriétaire de la quasi-totalité des terrains ;

Compte rendu sur le SBGH et l'opération zéro phyto

Le syndicat rivière SBGH a fait une première réunion de lancement pour l'opération zéro phyto qui devrait aboutir à un plan de désherbage efficace et cohérent, soutenu par des investissements largement subventionnés.

Lancement également d'une étude pour la gestion forestière des breilhs.

Compte rendu des réunions de l'agglo

Plusieurs réunions, dont l'élection d'un remplaçant après le décès du 4^{ème} vice-président, Alain ROUMIEU : Francis AUTHIE, délégué de Foix, est élu et le remplacera dans l'ensemble des instances.

L'agglo prendra en charge, dès septembre, l'ensemble des coûts pour l'ALAE du mercredi après-midi sur l'ensemble de l'ancienne com com de Varilhes.

Compte rendu de la réunion PLU (Plan local d'urbanisme) avec participation de la directrice du SCOT

Le compte rendu exhaustif est disponible sur le site de la commune.

La surface constructible, autorisée par le SCOT (schéma de Cohérence Territorial), qui s'impose à notre territoire est très faible à hauteur de 1.40 ha et ne permet que de conserver les terrains en « dent creuse » du territoire. Nous devons donc abandonner la constructibilité de toutes les zones périphériques...

Délibération approuvant le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la communauté d'agglomération.

Ce sujet avait été abordé à la réunion précédente (voir compte rendu).

La commission a confirmé les montants prévus. Pour Vira, il s'agit d'entériner la prise en charge par l'agglo de la contribution au syndicat rivière et de valider la nouvelle attribution de compensation due par Vira.

Vira	Attribution 2016	Cotisation syndicat rivière (2014-15-16)	Nouvelle attribution de compensation
	7298 €	1681 €	8979 €

Au niveau global de l'agglo, les montants sont très élevés - transfert de bibliothèque par exemple mais aussi de l'ex taxe professionnelle.

Au total sur l'agglo, le cumul de contribution était de 4 087 841 € en 2016 (transfert en faveur des communes) et descend à 2 953 898 € en 2017 en raison de prises de compétences supplémentaires par l'agglo.

Le conseil délibère favorablement (unanimité) en faveur de ce rapport.

Délibération concernant le projet de fermeture du centre des finances de Varilhes

L'administration nous a prévenus de la fermeture de la trésorerie de Varilhes.

Soucieuse de la défense des services sur son territoire, l'agglo a pris une délibération portant avis défavorable à cette fermeture.

Le conseil décide, à l'unanimité, de prendre également une délibération défavorable à cette fermeture.

Taille des platanes de l'école

Ceux-ci n'ont pas été taillés depuis plusieurs années et présentent un risque (chute de branches) et une charge élevée pour le ramassage des feuilles.

La commune fera donc élaguer ces arbres en automne. Devis 400 € avec l'évacuation des végétaux.

Point sur les dotations attendues

Nous avons aujourd'hui la quasi-totalité des informations sur les recettes de la commune.

Le récapitulatif est le suivant :

Point au 10 avril 2017							
	Annoncé	2017 Budget	Réalisé	Budget 2016	2015	2014	
DGF	15 612,00	16 000,00	17120	17578	19531	21401	-27,05%
Dot solidarité rurale	5 352,00	4 500,00	5017	4400	4889	4630	15,59%
Dot nationale de péréquation	2 137,00	2 000,00	2283	2400	2537	2587	-17,39%
fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC	3 202,00	1 300,00	1654	2000	2141	0	
Dotation Elu	2 962,00	2 600,00	2 895,00		2812		
	29 265,00	26 400,00	28 969,00	26 378,00	29 098,00	28 618,00	2,26%
Taxes locales	55922	56000					
Allocations compensatrices	3405	2200					
Total	59327	58200					
Total recettes dotations et impôts	88 592,00	84 600,00					

Les recettes devraient donc être un peu meilleures que ce que nous avons prévu malgré une perte de 27% de la DGF depuis 2014.

Il faut également noter que les allocations compensatrices (3 405 €) sont très faibles car l'Etat calcule ces allocations sur des taux de taxe très faibles car non revalorisés depuis de nombreuses années:

	Taux actuel	Taux retenu par l'état pour le calcul
Taxe habitation	13.81%	7.41%
Taxe foncière p bâtie	21.28%	12.46%
Taxe foncière p non bâtie	91.95%	77.90%

Le risque est de retrouver cette dérive dans le temps en cas de suppression de la taxe d'habitation selon le projet du gouvernement.

Informations sur divers courriers

3 courriers spécifiques ont été envoyés :

- Jessica/Furgeaud pour les travaux « *perpétuels* » rue Rescanières avec demande de rendez-vous. Pas de réponse à ce jour.
- S.M.D.E.A concernant un problème d'eaux usées dans le pluvial rue de la Croix. Il faudra contacter l'entreprise Rescanières qui a réalisé le tubage pour comprendre le problème.
- J. Marhuenda pour une construction provisoire qui a atteint la date limite de 1 an depuis sa mise en place suite à un incendie sur le local des chasseurs (ACCI) situé à Rieucros. Le maire de Rieucros s'est engagé à terminer les travaux de reconstruction au plus tard 1^{er} semestre 2018

Informations sur les travaux du pont sur le Douctouyre et les arrêtés (pont, handicapés, arrêté de péril)

L'entreprise Colas n'a pas encore répondu à notre demande de devis.

L'entreprise CROA TP de Pamiers a repris l'entreprise Cancela et va établir, de son côté, un devis de remis en état des désordres critiques selon l'expertise réalisée en 2014 par l'entreprise Concrete

Trois arrêtés ont été pris :

- Limitation de la charge sur le pont (15 T). Plus de précisions nécessiterait un « ferroskan » pour analyser le ferrailage du tablier du pont car les plans n'existent plus. Coût environ 2000 €.
- Détermination d'une place « handicapés » sur la place de la Rendo (face au pylône électrique) pour permettre le stationnement du minibus spécialisé.
- Arrêté de péril concernant le mur presque mitoyen du cimetière et qui nécessite une sécurisation suite aux fortes pluies d'orage. Merci pour le travail effectué depuis.

Programme éteignons les lumières...

Le conseil propose de participer à nouveau à l'opération « éteignons les lumières, rallumons les étoiles » le 14 octobre prochain. Demande sera donc faite en ce sens. Seules 30 communes sont retenues en Ariège...

Situation du personnel de la commune et des assurances...

- Nous avons eu un accord de principe pour un renouvellement du contrat aidé de la commune. Durée 6 mois et taux d'intervention de l'Etat probablement minoré.
- Personnel en maladie : passage probable en maladie de longue durée (rémunération de 3 ans à taux plein puis 2 ans à mi- traitement). Bien que notre assurance arrive à échéance en décembre, ce sinistre, déjà ouvert, sera pris en charge. Ce sinistre renchérit le coût de l'assurance.
- **Assurance** : nous avons reçu une proposition de renouvellement, jusqu'au 31/12/2023, avec les taux suivants :

SMACL	Taux actuel	Taux proposé
Agents affiliés à la CNRACLL	5.73% (franchise 15j)	7.55 % (franchise 15j)
Agents affiliés à l'IRCANTEC	1.60% (franchise 15j)	1.60 % (franchise 15j)

Pour mémoire, la commune avait vu son assurance radiée par Groupama en raison d'un nombre élevé de sinistres.

A la rentrée, nous prendrons une délibération formelle sur le sujet.

Questions diverses

Terrain communal

Une proposition d'achat, pour une surface de 800 m², est faite par un virassien à 40 € du m². Il s'agit de la réactivation d'un projet ancien. Sans prendre une délibération formelle, le conseil exprime une position favorable à cette demande. Le passage d'un géomètre sera programmé pour faire une division cadastrale qui sera suivie d'une délibération et d'un compromis de vente devant notaire. La surface actuelle du terrain ZA84, selon la division parcellaire d'origine, est de 919 m²

Commission de sécurité :

La commission de sécurité s'est réunie le 29 juin pour la salle des fêtes. L'avis est favorable sans prescription.

Elle a toutefois modifié le classement de la salle qui passe de la catégorie 3 (486 personnes !) à la 4^{ème} catégorie avec un **maximum de 180 personnes**.

Les contrôles seront désormais plus espacés.

Discussion sur le groupement forestier et l'opportunité d'apporter le bois communal en échange de parts du groupement :

Un consensus se dégage sur le principe que nous ne devons apporter de biens communaux que si cela nous permet d'avoir une véritable maîtrise de la gestion de la forêt.

Signalétique : les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année. En raison de l'évolution de l'activité de la Maillole, la signalisation spécifique sera retirée du projet. Information à faire auprès de l'agglomération.

Métiers à ferrer les boeufs : les pieds ont été coupés pour des raisons de sécurité. Toutefois, il est possible de les ressouder dès que l'équipe sera prête à réinstaller ce métier à ferrer les boeufs. Le sectionnement a été effectué dans cette optique. En attendant, il est souhaitable de casser la vitesse des véhicules par la pose d'un bac de plantes...

Ambroisie : cette plante est très invasive et présente un certain danger. L'agence Régionale de Santé (ARS) met en place une vigilance et demande un correspondant. Jean Serrano se propose. Le dossier complet est disponible sur le site de la commune.

Vandalisme : Un véhicule a eu les pneus crevés sur un terrain privé de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15